Can Canzelle Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES

NE REVIENT PAS
DANS LES CENTRES
COMMERCIAUX

Actu page 8





TRAPPES

Le dépôt de bus se convertit au gaz naturel

■ YVELINES

La CPAM n'accueillera plus que sur rendez-vous

Page 4

■ LES CLAYES-SOUS-BOIS

La médiathèque intègre le logiciel commun du réseau de SQY Page

YVFI INFS

Le port du masque reste obligatoire dans certains lieux Page

■ YVELINES

Un site internet yvelinois pour trouver son assistant maternel Page

■ FAITS DIVERS

Les Clayes-sous-Bois : Une policière se fait rouler sur la jambe Page 10

■ FOOTBALL

Coupe de France : cinq clubs de SQY accèdent au 3° tour Page 12

CULTURE

Élancourt : Coup d'envoi de la saison au Prisme et à la Commanderie Page 14

TRAPPES

QUEL EST LE RÔLE DE LA DÉLÉGATION SPÉCIALE QUI GÈRE LA VILLE ?

Actu page 6



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Trois jours de fête pour les 30 ans de la ferme du Manet



MAUREPAS

Rénover une cage d'escalier pour financer son permis de conduire



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact: pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines

12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

02 DOSSIER

MAUREPAS

Une rentrée scolaire plus paisible que l'année dernière à l'école Les Bessières

FARAH SADALLAH ET DAMIEN GUIMIER

L'école élémentaire de Maurepas a fait sa rentrée le 2 septembre. Le calme et la tranquillité semblent être les maîtres mots de cette reprise, après la visite du maire de Maurepas et de la députée des Yvelines.



ette année, c'est paisible, serein et plus détendu », observe Grégory Garestier, (DVD), le maire de Maurepas, lors de sa visite de l'école élémentaire Les Bessières, le jour de la rentrée scolaire, le 2 septembre. « C'est la preuve qu'on a su s'adapter depuis le début », estime Aurore Bergé, la députée LREM des Yvelines, également présente pour cette reprise. Elle fait notamment référence au protocole sanitaire, que les enfants auraient bien intégré. En effet, celui-ci n'a

Mais cette année, « il n'y a plus l'appréhension de ne pas voir le visage de la maîtresse », constate l'inspectrice de la circonscription.

pas changé depuis l'année dernière. « [Ils] sont habitués aux masques et les règles de contraintes sont bien comprises », remarque François Daudet, le directeur de l'établissement.

« C'est rentré dans les habitudes »

Ce qui ne semblait pas être le cas l'année dernière. « C'est plus tran-

quille, poursuit-il. [...] L'année dernière, il y avait plus d'excitation surtout chez les petits. » En effet, les écoles avaient fermé plus tôt avant l'été et le protocole sanitaire était tout nouveau à l'époque de la rentrée 2020-2021. Mais cette année, « il n'y a plus l'appréhension de ne pas voir le visage de la maîtresse. C'est rentré dans les habitudes », constate Anne-Claire Renault, l'inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription d'Élancourt.

Ainsi, quand les deux élus rentrent dans les classes de différents niveaux, les élèves sont effectivement calmes, entre la leçon de mathématiques en CP ou l'apprentissage de la poésie en CE2. Même en CM2 dans la grande classe de 36 élèves, l'ambiance est paisible, bien que le groupe soit nombreux.

« Ça a été mûrement réfléchi, justifie le directeur de l'établissement. Ce sont des élèves calmes et qui ont un niveau correct. [...] On n'aurait pas fait ça avec des CM2 en difficulté. » Cette organisation est car avant les enfants pouvaient retrouver leurs frères et sœurs pour manger ensemble à la cantine », souligne-t-il. Un protocole sanitaire largement intégré donc, mais qui reste contraignant.

aussi le résultat de l'impossibilité

d'ouvrir une nouvelle classe pour mieux répartir le nombre d'élèves, selon François Daudet. « On fa-

vorise ainsi les petites classes, pour

qu'elles soient plus allégées », pour-

suit-il. L'heure du repas sonne et

là encore ce n'est pas l'euphorie

générale, les élèves restent assis à

leur table, avant d'aller en récréa-

tion. Dans la cour, la zone d'amu-

sement est séparée en six espaces,

soit un par classe. « Pour éviter le

brassage, tout le monde ne sort pas

en même temps, mais ça va vite car

les enfants ont compris le procédé », explique François Daudet.

La cantine fonctionne également

sur le même principe : un espace

par classe. « C'est moins convivial,

« La pédagogie me semble essentielle »

C'est pourquoi une des enseignantes veut changer un peu la donne. « J'essaye de mettre de côté l'aspect sanitaire, tout en le respectant. On a suffisamment souffert au niveau pédagogique et social », témoigne Carole. La professeure a donc décidé de reprendre ses habitudes d'avant-crise.

«L'année dernière, les tables étaient espacées. Il n'y avait aucun échange, aucun travail coopératif. Cette année, je reprends le travail en groupe et en atelier, affirme-t-elle. La pédagogie me semble essentielle et notamment dans le rapport à l'autre. » D'ailleurs, cette résolution rentre en application dès la rentrée, avec une Escape game.

La vaccination s'invite à l'école

Le Covid-19 reste un enjeu pour cette nouvelle année scolaire. « C'est une rentrée qui est placée évidemment sous le signe d'un contexte sanitaire qui continue à être tendu, sur lequel nous sommes vigilants, soulignait la rectrice de l'académie de Versailles, Charline Avenel, en conférence de presse le 30 août. Nous sommes néanmoins prêts et sereins pour entamer cette rentrée »

« Faire preuve de dialogue et de pédagogie »

Outre le protocole sanitaire, l'académie de Versailles qui regroupe les Yvelines, les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise et l'Essonne - a ainsi planché sur la vaccination. Selon les chiffres de l'Agence régionale de santé (ARS), « près de la moitié des jeunes âgés de 12 à 17 ans de la région Île-de-France ont reçu au moins une dose de vaccin, et un sur trois a un schéma vaccinal complet ». Sachant que l'académie a recensé 24 communes où ce taux est en dessous de 30 %.

Les élèves de plus de 12 ans vont donc pouvoir bénéficier d'une vaccination organisée avec leur école. En fonction des cas, trois dispositifs existent : soit le déplacement encadré des élèves vers le plus proche centre de vaccination avec des créneaux réservés, soit le déplacement d'équipes mobiles pour vacciner directement dans l'établissement, soit le déplacement vers une école voisine où se rend une équipe mobile.

Pour rappel, pour les élèves de 12 à 16 ans, l'autorisation parentale d'au moins un parent est nécessaire, et ceux de plus de 16 ans peuvent choisir d'euxmêmes. « Pour vacciner, il faut convaincre de la nécessité du vaccin, de la nécessité collective qu'il y a à y procéder, note Charline Avenel, prévoyant une communication en direction des familles. Mais nous allons devoir faire preuve de dialogue et de pédagogie »

Les nouveautés de la rentrée dans les lycées

Les lycéens ont également retrouvé leurs classes jeudi dernier. Quelques jours plus tôt, la présidente de la Région, Valérie Pécresse (Libres), a présenté les nouveautés dans les lycées franciliens. « Une rentrée sous le signe du pouvoir d'achat des familles », avance-t-elle.

Des kits sanitaires remis à chaque lycéen

Valérie Pécresse a notamment annoncé que « tous les élèves du public entrant en seconde, ainsi que leurs professeurs » recevront un ordinateur portable, ce qui représente 135 000 nouveaux équipements. Toujours sur le volet numérique, elle ajoute que tous les lycées sont désormais raccordés au très haut débit et qu'ils disposeront tous du wifi d'ici l'automne.Concernant la restauration scolaire, « le

prix du repas pour les lycéens des foyers modestes sera réduit à 50 centimes », alors qu'il était avant de 1,54 euro. Le coût de cette mesure est de « 800 000 euros » par an pour la Région. Par ailleurs, tous les lycées publics sont désormais « équipés de distributeurs de protections périodiques biologiques et gratuites ».

Sur le volet sanitaire, des kits vont être remis à chaque lycéen. Ils comporteront deux masques, un autotest, du gel hydroalcoolique et des informations sur la vaccination et les gestes barrières. Aussi, après les cantines, les salles de sport, gymnases et salles des professeurs seront équipés de capteurs de CO2 « d'ici la rentrée des vacances de la Toussaint », indique Valérie Pécresse. Enfin, la Région finance les purificateurs d'air à la demande des lycées pour les salles de classes mal ventilées.











Le dépôt de bus se convertit au gaz naturel

Le dépôt Sqybus de Trappes, d'où partent une grande partie des bus du réseau Saint-Quentinois, a entamé sa conversion au gaz naturel. Les premiers bus au biométhane pourraient circuler d'ici la fin d'année.

► DAMIEN GUIMIER



La conversion consiste notamment « au raccordement du dépôt de bus au réseau de gaz GRDF et à la « mise en place d'une distribution à la place du gaz pour 130 places », détaille IDFM.

Après la mise en circulation de ses premiers bus électriques en avril 2019, le réseau Sqybus continue sa transition énergétique. Avant l'été, ont en effet débuté les travaux de conversion du dépôt de bus de Trappes, l'un des principaux de l'agglomération saint-quentinoise, au Gaz naturel véhicule (GNV). Les premiers bus disposant de biométhane pour carburant devraient circuler dans Saint-Quentin-en-Yvelines d'ici la fin de l'année, nous ont indiqué Île-de-France mobilités (IDFM) - l'autorité organisatrice des transports dans la région, qui finance le projet - ainsi que la RATP, dont Sqybus est une filiale.

« Des bus propres sans émissions de CO2 »

Comme nous l'a rappelé IDFM par mail début juillet, son objectif global est de faire circuler 100 % de bus propres en zone dense en 2025, et en 2029 pour l'ensemble

de son réseau : « Cette transition s'appuie sur le renouvellement de la flotte de bus et cars, ainsi que sur la conversion des centres opérationnels bus, condition sine qua non pour engager le renouvellement du matériel roulant. » Pour celui de Trappes, le GNV a donc été choisi. Il permet

Préavis de grève **chez Cars Perrier**

Certaines lignes du réseau SQYbus pourraient connaître des perturbations. Comme l'a annoncé 78actu la semaine dernière, la CFDT a déposé un préavis de grève illimité commançant le 1er septembre chez Cars Perrier, transporteur filiale de RATP développement, qui opère une partie du réseau saint-quentinois. Les actions prendraient la forme de grèves de quelques jours, répétées plusieurs fois. La CFDT, auprès de 78actu, critique « le nonrespect de l'assiette de calcul pour la majoration des heures supplémentaires », et n'aurait pas obtenu gain de cause malgré des négociation avec Cars Perrier, avançant le chiffre de « 60 000 heures supplémentaires ».

« d'avoir des bus propres et sans émissions de CO2 », souligne le syndicat des transports franciliens.

La transformation du site trappiste au GNV a été votée par IDFM en octobre 2020. Les travaux ont commencé fin mai 2021 et sont prévus pour s'achever début 2022. « La conversion consiste au raccordement du dépôt de bus au réseau de gaz GRDF, en la création d'une zone de compression du gaz, en la mise en place d'une distribution à la place du gaz pour 130 places, en la mise en place de bornes de charge rapide, en l'adaptation de l'atelier pour la maintenance au gaz », liste IDFM.

35 à 40 bus au GNV d'ici fin 2021

Le coût de l'opération est estimé à environ 6 millions d'euros, financés intégralement par IDFM. C'est également cette dernière qui achètera les bus au biométhane. Alors que le dépôt de Trappes accueille actuellement 110 bus standards et 20 articulés, « environ 35 à 40 bus au GNV intégreront progressivement le parc Sqybus d'ici à la fin de l'année 2021 », nous informe la RATP. Ils contribueront au remplacement des véhicules les plus anciens, et donc les plus polluants. Et c'est d'ici la fin d'année 2021 que les premiers bus au biométhane devraient circuler sur le réseau de transport en commun de Saint-Quentin-en-Yvelines. ■

YVELINES La CPAM n'accueillera plus que sur rendezvous

Satisfaite de cette mesure prise depuis le début de la crise sanitaire, l'assurance maladie généralise l'accueil sur rendez-vous.

Le rendez-vous sera désormais obligatoire pour être reçu par un conseiller dans les agences yvelinoises de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Depuis le début de la crise sanitaire, la CPAM reçoit les assurés uniquement sur rendez-vous pour respecter les gestes barrières et éviter les rassemblements dans les accueils. « Résultat : pas d'attente, un suivi attentionné, des assurés satisfaits, apprécie la CPAM des Yvelines dans un communiqué. Forte de cette expérience, la CPAM généralise l'accueil sur rendez-vous. » Une mesure mise en place ce 6 septembre. La prise de rendezvous peut être faite depuis le compte Ameli de l'assuré, ou par téléphone au 36 46. « Les assurés ont également accès à l'espace numérique en libre-service dans les accueils, rappelle cependant la CPAM. Ces espaces permettent de réaliser les démarches simples en toute autonomie [...]. »

EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS La médiathèque Prévert intègre le logiciel commun du réseau de SQY

Depuis le 8 juin, elle est reliée à ce logiciel permettant une synergie sur les emprunts et retours entre les médiathèques de SQY. Trois autres médiathèques de l'agglomération doivent encore en faire de même.



La médiathèque des Clayes-sous-Bois a rejoint ce logiciel qui permet d'emprunter un document dans une médiathèque, le faire venir d'une autre médiathèque de SQY et le rendre dans une autre médiathèque.

Emprunter un livre, un CD, un DVD ou une revue dans une ville, le rendre dans une autre, c'est possible grâce au réseau des médiathèques de Saint-Quentinen-Yvelines (SQY). Mais toutes ne sont pas encore reliées au logiciel commun du réseau. La

médiathèque Prévert, aux Clayessous-Bois, ne l'est par exemple que depuis le 8 juin dernier.

« Pour qu'il y ait une unité [des outils informatiques] dans le réseau, il fallait qu'il y ait le même logiciel, la même carte, le même site internet pour toutes les médiathèques, explique Eric-Alain Junes, vice-président de SQY à la culture. Il fallait aussi prévoir une intégration dans la politique d'acquisition [...], et puis la possibilité de réservation des documents depuis le portail par les adhérents, la circulation par tournées pour permettre une circulation des documents sur l'ensemble du réseau, [...] un alignement des tarifications, des règles de prêt, et puis l'intégration des documents de ces médiathèques dans le fonds documentaire de l'Agglomération.»

En 2022 pour Plaisir et Maurepas

Trois médiathèques doivent encore intégrer le logiciel commun : Le Château et la Mosaïque à Plaisir, et le Phare à Maurepas. La mise en service du logiciel pour ces médiathèques est prévue début 2022 pour la première citée et à l'été 2022 pour les deux autres. ■

I EN BREF

YVELINES Le port du masque reste obligatoire dans certains lieux

La préfecture prolonge jusqu'au 15 novembre l'obligation du port du masque sur les marchés, autour des gares et des écoles, et lors des rassemblements.

Alors que la situation épidémiologique s'est dégradée dans les Yvelines pendant l'été, même si elle s'améliore très légèrement désormais, la préfecture a décidé de poursuivre l'obligation du port du masque dans certains lieux. Selon le communiqué de la préfecture, le taux d'incidence est en effet passé de 41,3 cas pour 100 000 habitants au 1^{er} juillet à 190 cas pour L'obligation ne s'applique 100 000 habitants le 25 août.

Le préfet des Yvelines a donc décidé « de proroger l'arrêté existant rendant obligatoire, dans certaines circonstances, le port du masque dans le département des Yvelines », comme cela a été le cas depuis le début de l'année. Le masque doit ainsi être porté dans un périmètre de 50 mètres autour des établissements scolaires aux horaires des entrées et des sorties, dans un périmètre de 50 mètres autour des gares, sur les marchés, brocantes et événements assimilés, ainsi que



personnes de moins de 11 ans. aux personnes en voitures, aux cyclistes et conducteurs de deux-roues, ainsi qu'à ceux pratiquant une activité physique

dans les rassemblements de per-

Comme lors des précédents arrêtés similaires, l'obligation ne s'applique pas aux personnes de moins de 11 ans, aux personnes en voiture, aux cyclistes et conducteurs de deux-roues, ainsi qu'à ceux pratiquant une activité physique et sportive. Ce nouvel arrêté est applicable jusqu'au 15 novembre. ■



MAUREPAS Le forum des associations a fêté ses 30 ans

Le forum des associations de Maurepas souffle cette année ses 30 bougies. Pour l'occasion, des festivités étaient organisées le 3 septembre à l'école de la Malmedonne. « C'était un devoir de le faire, une responsabilité, car on a la chance à Maurepas d'avoir un tissu associatif culturel, sportif, social et de loisirs très dynamique », a estimé le maire Grégory Garestier (DVD), ajoutant qu'en 30 ans, le champ associatif maurepasien s'est élargi, puisque « ça n'a commencé que par la culture à l'époque, puis après, le social et le sport ont rejoint le forum ». Pour aujourd'hui arriver à « 165 associations », dont « une centaine au forum », selon Michel Auroy, conseiller municipal à la vie associative. À l'occasion de ces célébrations, une médaille a été remise à Claudine Meallet (photo), qui fut l'adjointe à la culture chargée du premier forum des associations de la commune.

vient présenter les métiers des services à la personne

Du 13 au 15 septembre, il fera escale à Montignyle-Bretonneux, Plaisir et Trappes.

Les Saint-Quentinois intéressés par les métiers des services à la personne – personnes âgées, petite enfance, handicap, etc. – peuvent noter les dates des 13, 14 et 15 septembre dans leurs agendas. Ce sont les jours où sera présent le bus pour l'emploi « des métiers du service à la personne » de l'association Invie. « Nous vous accueillons sans rendezvous pour répondre à l'ensemble de vos questions sur ces métiers et faciliter votre parcours », indique l'affiche de l'événement, qui permettra d'obtenir des renseignements sur l'emploi, la formation ou les possibilités de recrutement. Le bus fera ainsi escale le lundi 13 septembre, de 14 h à 17 h 30, sur la place Etienne Marcel de Montignyle-Bretonneux. Il sera ensuite, le mardi 14 septembre de 8 h 30 à 17 h 30, sur le parking du parvis de la gare de Plaisir-Grignon à Plaisir. Et enfin, le bus sera au marché des Merisiers de Trappes, le mercredi 15 septembre, de 8 h 30 à 17 h 30. Plus de renseignements par courriel à recrutement@invie78.fr ou sur le site internet invie78.fr.



Devenez propriétaire de votre appartement neuf



AVANTAGES DU NEUF

Basse consommation,
confort acoustique et thermique.

ESPACES EXTÉRIEURS

Balcon, terrasse, jardin pour la plupart des appartements.

DANS TOUTE LA FRANCE

Paris • Lyon • Nice • Aix-en-Provence Montpellier • Toulouse • Bordeaux

Renseignez-vous dès maintenant

0 800 123 123 Service & appel gratuits

PITCHPROMOTION.FR

Et en plus?



L'e-space de vente :

construisons en ligne votre projet immobilier!

En rendez-vous par téléphone,

un conseiller répond à toutes vos questions derrière l'écran, comme par téléphone!



PITCH PROMOTION SNC, Société en nom collectif au capital social de 75000000 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 42298715, située au 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, ayant comme numéro de TVA intracommunautaire: FR 25422989715. Illustration: Scenesis - Opération: Artchipet à Asnières, Document non contractuel, sous réserve d'erreurs typographiques.(*) Pitch Promotion vous offre une partie ou la totalité de votre apport personnel pour l'achat de votre appartement neuf, sous réserve de la signature de l'acte notarié de vente en l'état futur d'achèvement dans les 30 jours calendaires de la notification du projet d'acte ou de l'obtention de l'offre de prêt si postérieure à la notification. Le montant de cette subvention est calculé sur la base du prix de vente TTC du bien acquis et dépend de l'utilisation effective du financement obtenu par l'intermédiaire d'Altarea Solution Financement, société de courtage mandatée expressément par le réservataire. Offre réservée uniquement sur certaines résidences et selon stock disponible. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. (**T) faire un investissement immobilier présente des conditions d'octroid de l'incitation fiscale, y compris des conditions de mise en location, absence de locataire, loyers impayés) susceptibles d'entraîner la perte du bénéfice des incitations fiscales et/ou la remise en cause de l'équilibre financier de l'investissement. LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAÎNE LA PERTE DES INCITATIONS FISCALES. **OSWALD**ORB. 01/2021.

TRAPPES

Quel est le rôle de la délégation spéciale qui gère la ville ?

Elle a pris ses fonctions suite à l'annulation de l'élection municipale. Elle s'occupe en résumé de « la gestion des affaires courantes » de la commune.

► DAMIEN GUIMIER



Suite à l'annulation de l'élection municipale de 2020 par le Conseil d'État, Trappes n'a plus de maire ni de conseillers municipaux. C'est donc une délégation spéciale, nommée par le préfet, qui remplit ces fonctions et doit s'occuper des affaires courantes de la ville pour que les services continuent de fonctionner. Le tout en attendant les nouvelles élections organisées les 10 et 17 octobre.

Les trois membres de la délégation spéciale se sont réunis pour un conseil municipal le $\mathbf{1}^{\text{er}}$ septembre.

Cette délégation spéciale est constituée de trois membres : Michel Pons, l'ancien maire de Villennes-sur-Seine ; Christian Nicolai, directeur de préfecture à la retraite ; et Gilles Croissant, premier vice-président du tribunal judiciaire de Versailles. Michel Pons en a été élu président, et exerce donc les attributions du maire. Ils se sont réunis en conseil municipal le 1er septembre, dont le seul point

à l'ordre du jour était la fixation des indemnités de fonction de la délégation spéciale. Un conseil municipal « tout à fait particulier » a concédé Michel Pons, face à une salle vide, juste entouré des deux autres membres de la délégation et d'une poignée d'agents communaux.

L'occasion d'en savoir plus sur les missions de cette délégation. « Les

pouvoirs de la délégation sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente, a rappelé Michel Pons lors de la séance. C'est la gestion des affaires courantes et de tout ce qui est le fonctionnement babituel de la mairie. Mais en aucun cas il ne lui est permis d'engager des dépenses au-delà des ressources qui ont déjà été votées par le conseil municipal pour l'exercice courant. »

Rentrée scolaire, états civils, permis de construire...

Concrètement, la délégation a par exemple eu à « traiter les problèmes de la rentrée scolaire », elle s'occupe des états civils, de traiter les permis de construire, ou encore d'officier les mariages. Elle peut également avoir à gérer « des affaires qui présentent un caractère d'urgence », caractère sur lequel elle doit s'accorder avec la préfecture et les services de la ville.

« La commune continue à vivre normalement, par la gestion courante, de telle sorte que les citoyens aient les services rendus normalement par leur mairie », résume le président de la délégation. Cette dernière occupera ses fonctions « jusqu'à ce que le nouveau conseil municipal soit constitué après le résultat des élections », souligne Michel Pons. La délégation a ainsi également la charge de « préparer le scrutin des prochaines élections, et de façon impartiale ».

internet yvelinois pour trouver son assistant maternel

Le nouveau site assmat. yvelines.fr a récemment été lancé afin de mettre en relation les parents et les assistants maternels du département.

Le Département des Yvelines vient d'ouvrir un nouveau site internet : assmat.yvelines.fr. L'objectif est d'offrir de la visibilité aux assistants maternels et de permettre aux parents de trouver l'accueil qui leur convient. Le conseil départemental invite donc les assistants maternels yvelinois à s'inscrire sur cette plateforme et « à renseigner toutes les informations qui pourraient être utiles à de futurs parents-employeurs : maison ou appartement, jeux proches, disponibilités, nombre d'enfants accueillis... »

Les parents en recherche d'une solution de garde pour leur enfant peuvent ensuite consulter toutes ces informations. « Projet éducatif, horaires décalés..., assmat.yvelines. fr vous permet de trouver la solution la plus adaptée à votre situation et aux besoins de votre enfant, souligne le site d'informations du Département. Grâce à un système de géolocalisation, vous pourrez trouver un accueil proche de votre habitation ou de votre lieu de travail. »



France services





















MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Trois jours de fête pour les 30 ans de la ferme du Manet

La Ville organise les 10, 11 et 12 septembre un grand week-end de fête pour l'anniversaire du site. Jeux, activités, concerts, mapping, conférences, exposition et bien d'autres temps forts sont au programme.

► ALEXIS CIMOLINO



Ces festivités marquent « 30 années de gestion municipale, sur un équipement auquel nous étions attachés », explique José Cachin (SE), adjoint ignymontain à la culture et à l'événementiel.

30 ans, et toutes ses dents. La ferme du Manet célèbre cette année ses trois décennies d'existence dans sa forme actuelle. La commune « La ferme du Manet, il y a 30 ans de Montigny-le-Bretonneux qui avait racheté en 1984 ce qui était alors une ancienne ferme du XIIIe siècle avant d'y opérer une réhabilitation achevée en 1991 organise pour l'occasion un grand week-end de festivités, les vendre-

di 10, samedi 11 et dimanche 12

de ça, elle était en l'état, elle était à vendre, rappelle José Cachin (SE), adjoint ignymontain à la culture et à l'événementiel. Il avait été à l'époque envisagé d'en faire une espèce de programme immobilier, ce à quoi la mairie de Montigny-le-Bretonneux

s'est toujours opposée [...]. On a toujours été très attachés à conserver ce bien pour en faire [...] tout un complexe d'accueil en termes de location, etc., mais aussi une salle de spectacles. [Ces festivités], ça marque 30 années de gestion municipale, sur un équipement auquel nous étions attachés. Donc c'était important de manifester ces 30 années. »

Une ferme du XIII^e siècle réhabilitée par la mairie en 1991

Ainsi, a été concocté un « mix de plusieurs choses », résume l'élu. « D'abord, les 30 ans de la ferme du Manet, qui, au départ, devaient être plus tôt (en juin Ndlr), mais vu le contexte, ça a été reporté, [...] la fête de la Ville qu'on fait habituellement en juin mais qu'on a reportée en septembre et qui va se dérouler sur le même lieu, et puis c'est aussi l'occasion pour nous de mettre en avant certains éléments [...] que l'on n'avait pas faits jusqu'à présent », poursuit-il.

Sur ce dernier point, il cite notamment l'organisation d'un marché du terroir, où des produits locaux en circuits courts seront proposés à la vente. Sans oublier non plus la deuxième édition de Lumières sur la ville : après les Arcades du lac l'année dernière, c'est cette fois donc sur les murs de la ferme du Manet, cour Angélique Arnaud, que s'effectuera le mapping, le vendredi et le samedi soir, à 21 h 45,

avec une fresque lumineuse qui retracera l'histoire du site, des Templiers à nos jours, sur fond musical. La musique sera aussi de la partie lors des concerts le vendredi et le samedi de 20 h à 21 h 30 et de 22 h 30 à minuit, autour de reprises de grands standards de la chanson.

Tout au long du week-end, la Ville et des associations locales proposeront aussi « une diversité d'activités qui permette au maximum de personnes de pouvoir venir, et en ciblant quand même un village qui sera un peu central [...] qu'on a nommé Village d'antan ». Autour de ce village, on trouvera une ferme pédagogique et seront aménagés des espaces pour jouer à la boccia, à la pétanque et au mölkky, ou encore à des jeux traditionnels tels que des jeux en bois ou des courses de sacs. Des baptêmes de poney seront aussi proposés le dimanche. Les enfants pourront également s'amuser sur le manège médiéval, et les plus grands en s'essayant à l'escape game, au tarif de 5 euros par personne. Ce dernier sera sur le thème de l'histoire du domaine de Port-Royal des Champs.

L'histoire, toujours, mais bien celle de la ferme du Manet cette fois, sera à l'honneur à l'occasion d'une exposition photo tout le week-end et lors de la conférence Quand la ferme du Manet vous est contée, le samedi et le dimanche à 11 h. L'Histoire, aussi, comme thématique centrale de ce week-end en

général. Le public est d'ailleurs encouragé à venir déguisé avec des costumes représentatifs de différentes époques (Révolution française, Années folles, Années hippies...).

Venez déguisés

« Comme on fête les 30 ans de la ferme du Manet mais qu'elle a une existence beaucoup plus longue, on a voulu recréer une ambiance pour faire voyager le public, au travers des différentes étapes de l'Histoire, souligne José Cachin. On replonge dans l'Histoire, il y a une mixité historique puisqu'on traverse le Moyen Âge, l'Empire ... [...] On voulait donner un côté un peu historique à cet événement. Donc le cœur de cette manifestation, c'est ce village, [...], avec des gens en costume, et un côté pédagogique, ce qui est intéressant puisque ça permettra d'attirer un public jeune.»

Hormis l'escape game et le manège médiéval, toutes les activités sont gratuites. Pour se rendre à ces festivités, un parking est disponible, mais les visiteurs sont encouragés à emprunter les circulations douces, notamment des navettes électriques gratuites mises en place pour l'occasion. Une inauguration de l'événement aura lieu le samedi à 17 h. Le passe sanitaire sera obligatoire tout le week-end sur le site. Le programme complet de l'événement est disponible sur montigny78.fr. ■



OPTEZ POUR LE CONFORT DU NEUF Derniers appartements aux surfaces généreuses (de 54 à 115 m²)(1)



01 58 88 10

Bouygues Immobilier

Rénover une cage d'escalier pour financer son permis de conduire

La mairie de Maurepas et son service jeunesse ont lancé, pour la première fois le 23 août, un chantier éducatif pour permettre à des jeunes majeurs de financer leur permis de conduire.

► FARAH SADALLAH ET DAMIEN GUIMIER

Elles s'appellent Aïda, ou encore Marie-Leane. Âgées de 19 et 20 ans, elles ont commencé il y a deux semaines un chantier de rénovation dans la cage d'escalier du 26 et 28, rue de la Saône dans le quartier des Friches. Leur objectif: financer leur permis de conduire pour avancer sur leur projet professionnel. Aïda veut devenir agent de sûreté aéroportuaire et Marie-Leane agent d'escale. Toutes les deux soulignent avoir besoin du permis pour travailler. « Il faut le passer pour avoir un bon profil après », estime Marie-Leane.

Alors, grâce à ce chantier « éducatif », commencé le 23 août, elles et deux autres jeunes filles gagnent 10,57 euros bruts de l'heure et travaillent de 9 h à 16 h, cinq jours sur sept. Leur mission est de nettoyer, puis de repeindre, à l'aide de plusieurs couches sur plusieurs niveaux, les cages d'escalier des deux immeubles. Pour ce faire, elles sont accompagnées par des professionnels de l'entreprise Bativie, spécialisée en insertion dans le bâtiment. Elles ont également réalisé un projet artistique avec l'association Wake up, afin de décorer et d'égayer l'immeuble.

C'est la première fois qu'un chantier éducatif vise à aider les jeunes - issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, comme celui des Friches - dans le financement de leur permis de conduire. Mis en place depuis 2015 par la mairie de Maurepas et son service jeunesse Tridim, les autres chantiers ont généralement vocation à les aider à payer leur Bafa ou un départ autonome, comme partir en vacances.

10,57 euros brut de l'heure

L'ouverture au paiement du permis de conduire est due à une demande des jeunes. « Il est remonté des animateurs qu'il y avait un vrai besoin », explique Pascale Denis (SE), adjointe à la politique de la ville, à l'animation et à la condition animale. Dix chantiers éducatifs sont donc prévus tout au long de l'année, en partenariat avec le bailleur Toit et joie, le Département et l'école de conduite Manes. Au total, depuis 2015, ils sont 220 à avoir pu participer au programme d'aide, tous projets confondus. « Nous estimons entre 25 et 30, le nombre de jeunes concernés chaque



Marie-Leane en est déjà à son deuxième chantier pour financer son permis de conduire. « Je veux l'avoir au plus tard d'ici octobre, et après je veux trouver un travail pour payer un prof d'anglais pour me perfectionner », planifie-t-elle.

année », indique Félix Wembanyama, informateur jeunesse à la Boutique infos jeunes (BIJ).

Marie-Leane en est déjà à son deuxième chantier pour financer son permis de conduire. « Je veux l'avoir au plus tard d'ici octobre, et après je veux trouver un travail pour payer un prof d'anglais pour me perfectionner », planifie-t-elle, en pleine réorientation après un Bac pro en optique. Habitante de

Maurepas depuis sa naissance, elle habite juste à côté du chantier.

Et c'est l'un des autres objectifs du dispositif : les faire œuvrer dans leur lieu de vie. « Les jeunes filles, on les connaît depuis longtemps. Certaines sont du quartier depuis toujours. Elles ont fréquenté les structures jeunesse depuis qu'elles sont toutes petites », raconte Félix Wembanyama.

Aïda par exemple a fréquenté dès son plus jeune âge le relai Marianne du CCAS, pour participer à des activités en famille. Cette jeune femme de 20 ans bénéficie, en plus de l'aide financière accordée par le chantier, de la garantie jeune, qui lui octroie une aide de 497 euros par mois, si elle prouve ses démarches dans l'avancement de son projet professionnel.

En effet, les chantiers éducatifs ne sont pas les seules aides desquelles peuvent bénéficier les jeunes. « Il y a un cumul de financement qui est possible », expose l'élue de Maurepas. Ils peuvent faire des demandes auprès de la mairie, de l'Agglomération ou encore du Département. D'ailleurs, la commune n'est pas la seule à proposer ce dispositif de rénovation. Cet été, la ville d'Élancourt en a par exemple également organisé.

À La Verrière, les jeunes ont repeint le hall du Scarabée

De nombreuses villes ont organisé des chantiers d'insertion cet été. À La Verrière, pendant tout le mois d'août, 16 jeunes âgés de 16 à 25 ans, venus de tous les quartiers, ont repeint le hall et les toilettes de la salle de spectacle Le Scarabée, encadrés par l'Afpi et l'Ifep. Par groupe de quatre, ils sont chacun intervenus une semaine, et ont reçu en contrepartie 300 euros en moyenne. Le maire de la commune, Nicolas Dainville (LR), les a remerciés le 1^{er} septembre. « On est fiers du travail que vous avez fait, leur a-t-il adressé. C'est un chantier gagnantgagnant. Gagnant pour les jeunes parce que ça fait une petite expérience sur le CV, [...] vous vous êtes levés tôt le matin, vous avez gagné votre argent. Et pour nous, ça permet de rénover un lieu culturel avec des jeunes de La Verrière. »

Du côté des jeunes Verriérois, satisfaits de leur travail, l'un confirme avoir fait ce chantier pour l'argent. Tous ont en effet différents projets futurs, dont notamment le passage du permis de conduire. « Et pour La Verrière, c'est une bonne démarche : une semaine, c'est rien, autant venir là et faire ça plutôt que de rester dehors, avance un autre participant. Et le Scarabée, c'est symbolique : depuis qu'on est petits on vient ici avec l'école. »

EN BREF

TRAPPES

Un magazine conservateur publie un portrait au vitriol du maire

La semaine dernière, Valeurs actuelles a publié un long portrait d'Ali Rabeh (Génération.s), dans lequel élus, cadres et employés municipaux raconteraient des « dérives scandaleuses ».

Deux semaines après l'annulation par le Conseil d'État de l'élection d'Ali Rabeh (Génération.s) à la tête de la mairie, Valeurs actuelles a publié un nouvel article sur Trappes, la semaine dernière.

Le magazine national a en effet Il avance que des soutiens d'Ali interdit » à Ali Rabeh. Dans cet article, le média affirme que « plus d'une trentaine d'élus, de cadres et d'employés municipaux » lui ont raconté « les coulisses d'un mandat chaotique et ses dérives scandaleuses ».

Valeurs actuelles revient ainsi sur un courrier de la CFE-CGC de la mairie de Trappes, envoyé au maire en mars dernier. Le syndicat y alertait l'édile sur « une charge de travail insoutenable » pour de « nombreux cadres », « des conditions de travail et un

climat difficile » ou encore « une politisation de l'appareil ». Selon le magazine de droite, des élus et agents municipaux, en privé, « dénoncent même des cas de "népotisme" et de "favoritisme" ».

consacré un très long « portrait Rabeh pendant la campagne auraient ainsi été embauchés par la mairie à des postes de chargés de missions: « De nombreux agents déplorent d'ailleurs les "traitements de faveur", "passe-droit" et autres promotions express, parfois sans diplômes, ni compétences, ni expérience, dont profitent certains dans le sillage d'Ali Rabeh et de son

> Le média conservateur ajoute également que « le comportement du maire » serait « directement mis en cause ». Un élu LR affirme ainsi qu'il serait « fâché » avec de

nombreuses collectivités, tandis qu'un cadre lui reproche d'être « dans une violence inouïe dans ses propos ».

Les chefs de file de l'opposition trappiste - l'ancien maire Guy Malandain (DVG) qui avait été défait par son ex-adjoint, et le conseiller régional Othman Nasrou (Libres) - ne manquent pas non plus de critiques.

Le premier avance que l'édile est « le personnage politique le plus brutal » qu'il ait vu, quand le second le qualifie de « voyou » et de « carriériste ». La campagne promet d'être de nouveau tendue.

EN BREF

YVELINES

Le passe sanitaire ne revient pas dans les centres commerciaux

Le ministre de l'Économie a indiqué que le passe sanitaire ne sera pas demandé dans les grands centres commerciaux des départements où le taux d'incidence est inférieur à 200 pour 100 000.

Dans les Yvelines, le passe sanitaire dans les grands centres commerciaux et magasins n'aura été en vigueur que deux jours. L'arrêté préfectoral le mettant en place avait en effet été suspendu par le tribunal administratif. Depuis, le sujet a été repris par tous les médias nationaux et des recours ont été déposés dans de nombreux départements, où le QR code dans les grands magasins a parfois été maintenu par la justice, parfois non.

Cette question est donc remontée jusqu'au Conseil d'État, qui doit la trancher définitivement ce mercredi. Mais ce lundi 6 septembre au matin, sur BFMTV, Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, a pris la parole à ce

Selon BFMTV, le ministre a expliqué que l'obligation du passe sanitaire sera supprimée par arrêté « à partir de mercredi de cette semaine », pour « tous les centres commerciaux de plus de 20 000 m² dans les départements où l'incidence est passée » sous les 200 nouveaux cas pour 100 000 habitants « et où depuis une semaine cette incidence est en baisse continue ».

Le ministre de l'Économie tranche la question

Le passe sanitaire est donc totalement levé, pour l'instant, dans les Yvelines où le taux d'incidence était de 147 pour 100 000 habitants ce lundi selon Covidtrac-





► FARAH SADALLAH

Guyancourt Un fils soupçonné de violence sur sa mère

Le 1er septembre à Guyancourt, la police apprenait d'une auxiliaire de vie qu'un homme, âgé de 52 ans, violentait sa mère âgée de 83 ans. Cette professionnelle a appelé les forces de l'ordre pour dénoncer ces faits. La police s'est alors déplacée à son domicile pour procéder à son interpellation. Une enquête est actuellement en cours. La mère parle un dialecte algérien. Un interprète doit encore être trouvé. ■

Trappes Une rixe déjouée par la police

Les forces de police sont intervenues le 2 septembre pour mettre fin à des regroupements de personnes hostiles. Une rixe a ainsi pu être évitée.

Le 2 septembre, sur la place des Merisiers à Trappes, une rixe opposant une trentaine de personnes était sur le point d'avoir lieu quand la police a été prévenue pour intervenir. « Des jeunes voulaient en découdre mais on ne connaît pas le motif », indique une source proche de l'affaire. Une fois sur place, les forces de l'ordre se sont retrouvées avec un groupe de jeunes hostiles. Mais ils ont finalement réussi à sécuriser les lieux. « On a évité l'affrontement », raconte une source policière. Un incident similaire s'est d'ailleurs produit un peu plus tôt dans la soirée, square de la Commune de Paris, à Trappes. Un groupe d'une trentaine de personnes a insulté une patrouille de police, avant que des renforts ne viennent pour les disperser.

Yvelines Vols de pièces détachées contenant des metaux rares

Des malfaiteurs se mettent à voler des pots catalytiques la nuit, en raison de la présence de métaux rares, comme le rhodium. Selon Le Parisien, plusieurs faits ont lieu chaque semaine dans le département, comme à Plaisir et à Trappes. Les vols se seraient intensifiés depuis mai-juin car le cours du rhodium aurait doublé. Les voleurs revendraient ensuite les pots d'échappement pour un montant oscillant entre 500 et 1 000 euros, selon le journal francilien. Les modèles les plus visés par ce trafic semblent être les Toyota Prius et Auris. ■

Guyancourt À l'occasion d'un contrôle de passes sanitaires dans un bar, il prend la fuite

Un mineur, âgé de 16 ans, a été arrêté par la police avec en sa possession cinq barrettes de résine de cannabis et 1 010 euros en numéraire. Il a été attrapé après un contrôle de police dans un bar à Guyancourt.



Le mineur a raconté qu'au vu de sa situation précaire et de sa forte dépendance au cannabis il avait décidé de récupérer les objets abandonnés par le dealer.

Cela faisait depuis juin 2020 qu'il n'avait pas été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. Un jeune de 16 ans a été arrêté par la police le 25 août pour détention et transport de stupéfiants à Guyancourt. Tout a commencé au bar de la Source. La police effectuait un contrôle des passes sanitaires, lorsque le jeune garçon a décidé de prendre la fuite à leur vue. Mais il a été rapidement rattrapé.

Placé en centre éducatif renforcé

Lors d'une palpation de sécurité, ont ainsi été découverts sur lui cinq barrettes de résine de cannabis d'un poids total de 81,7 grammes, et 1 010 euros en numéraire. Dans la foulée, il a été placé en garde à vue. Sans domicile fixe, il a expliqué s'être rendu dans le quartier du Pont du Routoir pour acheter du cannabis pour sa consommation personnelle.

Mais une fois arrivé sur le point de deal, il a appris que la police avait été prévenue du trafic et qu'elle comptait venir. C'est ainsi que le vendeur se serait délesté de sa marchandise et de l'argent. Le mineur a raconté qu'au vu de sa situation précaire et de sa forte dépendance au cannabis il avait décidé de récupérer les objets abandonnés par le dealer.

Mais il n'en fera rien. Le jeune garçon a depuis été déféré puis placé en centre éducatif renforcé, sur instruction du parquet de Versailles. ■

Plaisir 10 mois de prison avec sursis pour un père violent

Un homme, âgé de 41 ans, a été condamné à dix mois de prison avec sursis, le 31 août. C'est sa fille, l'aînée de la fratrie, qui l'a dénoncé après avoir subi des violences physiques et verbales.

Ces violences duraient depuis plusieurs années déjà. Habitant à Plaisir, un père de famille, séparé de son ex-femme, a été condamné Elle aurait aussi été plusieurs fois le 31 août, pour violences à l'encontre de ses deux enfants. Selon Le Parisien, elles auraient été commises entre 2011 et 2018. Et plusieurs accusations auraient déjà été prononcées, notamment par des signalements scolaires.

Mais c'est finalement en mai dernier, alors que l'aînée de la famille est hospitalisée cinq jours pour des crises d'angoisse, que l'homme sera finalement arrêté. La jeune fille a raconté être victime de fessées récurrentes, de coups dans le dos, de coups de pied, de coups de fourchette, raconte le journal fran-

à dix mois de prison avec sursis, enfermée dans sa chambre et dans le sous-sol. Son père se serait même masturbé devant elle en regardant un film pornographique. Son petit frère a le même discours qu'elle, sauf pour la masturbation. D'ailleurs, le père nie toute agression sexuelle. Son ex-compagne, elle, aurait été victime de menaces de mort.

> Ainsi, par manque de preuves, l'homme n'a pas été inscrit au fichier des délinquants sexuels. En revanche, il devra faire deux ans de mise à l'épreuve avec une interdiction de rentrer en contact avec son ex-femme et ses enfants. ■

Plaisir Un homme soupçonné de violences conjugales et de viol sur son ex-femme

Il est actuellement entendu pour violences et viol à l'encontre de son ex-femme à Plaisir. Les faits se sont produits le 4 septembre après-midi et il devrait prochainement être déféré.

Un voisin a prévenu la police le 4 septembre vers 14 heures. Dans son immeuble à Plaisir, il entendait des enfants crier. Il a aussi vu une femme en sang, blessée à la tête, et un homme prendre la fuite

Frappée avec un verre de vodka

Une patrouille de police s'est alors rendue sur les lieux. La femme a déclaré avoir été violée par son ex-conjoint. Il l'aurait également

frappée avec un verre de vodka à la tête et lui aurait asséné plusieurs coups de poing. L'ex-mari est ensuite revenu sur les lieux. Il a ainsi pu être interpellé. La femme, elle, a été transportée à l'hôpital.

Une enquête est en cours. « L'homme est actuellement en garde à vue et toujours entendu. Compte tenu de la réalité des faits, il sera déféré au parquet », confie une source policière. Selon elle, il s'agit d'un contexte classique de violences et viol conjugaux. « C'est récurrent », constate-t-elle. ■

Les Claves-sous-Bois Refus d'obtempérer, une policière se fait rouler sur la jambe

Un homme a refusé un contrôle de la police suite à une infraction routière aux Clayes-sous-Bois le 31 août. Une policière a voulu l'arrêter, mais celle-ci s'est fait rouler sur la jambe gauche.



L'homme a finalement été arrêté puis placé en détention le 2 septembre. Une ouverture d'information a lieu pour tentative d'homicide sur fonctionnaire de police, selon une source proche de l'affaire.

Il a hurlé vouloir la tuer. Un homme a refusé d'obtempérer lors d'un contrôle de police, suite à une infraction routière, le 31 août aux Clayes-sous-Bois vers 22 heures. Il est allé jusqu'à rouler sur la jambe d'une policière qui a tenté de l'arrêter.

Traînée sur plusieurs mètres

Ce soir-là, les effectifs de police ont alors décidé de le stopper en se plaçant en aval de son trajet en travers de la chaussée. Mais l'homme n'a pas ralenti pour autant. Il a percuté l'arrière du véhicule de fonction. C'est à ce moment-là qu'une policière hors de la voiture s'est rapprochée du fuyard pour installer un Diva, en d'autres termes, une sorte de herse, pour rendre le véhicule incontrôlable.

Mais la fonctionnaire de police n'en a pas eu le temps. L'homme, en fuite, l'a attrapée par le gilet et l'a traînée sur plusieurs mètres, en lui criant vouloir la tuer. Elle a finalement réussi à se dégager, avant d'heurter un poteau métallique. Et le conducteur a eu le temps de rouler sur sa jambe

L'homme a finalement été arrêté puis placé en détention le 2 septembre. Une ouverture d'information a lieu pour tentative d'homicide sur fonctionnaire de police, selon une source proche de l'affaire. La gardienne de la paix, elle, a été transportée en urgence à l'hôpital. Elle a reçu 15 jours d'arrêt de travail. ■





Baseball Challenge de France : Montigny éliminé en poules, Montpellier titré

Après une édition 2020 non disputée pour cause de Covid, le Challenge de France, équivalent de la Coupe de France en baseball, faisait son retour du 2 au 5 septembre. À La Rochelle et Pineuilh, les deux villes hôtes cette année, les Cougars de Montignyle-Bretonneux n'ont pu éviter l'élimination en poules, après deux défaites face à Savigny-sur-Orge (13-10 et 15-3) et une victoire contre le Stade Toulousain baseball (20-15).

Le titre revient aux Barracudas de Montpellier, qui s'adjugent le deuxième Challenge de France de leur histoire après leur succès en finale face à Rouen (15-1). Place désormais à la suite d'un championnat de D1 où les Cougars disputeront les play-down, pour éviter la relégation. ■

Football

Coupe de France : cinq clubs de SQY accèdent au 3^e tour

Trappes (R2), Maurepas (R3), Voisins (D1), Montigny (D2) et Plaisir (D2) se sont qualifiés dimanche 5 septembre et compostent donc leur billet pour le 3e tour, qui aura lieu le 19 septembre.



Les joueurs de l'ES Trappes se sont qualifiés pour le $3^{\rm e}$ tour de la Coupe de France, qui se disputera le 19 septembre.

Plusieurs clubs saint-quentinois étaient engagés lors du 2e tour de Coupe de France qui se disputait le 5 septembre et voyait l'entrée en lice d'équipes de Régional. Parmi elles, Trappes (R2), qui s'est très largement imposé (7-0) sur la pelouse de Lisses (5^e division départementale). Autre pensionnaire de Régional, Maurepas (R3) l'a emporté à Boissy-sous-Saint-Yon, autre club de Départemental 5 (3-1).

Le Départemental, un niveau qui concerne les autres clubs de SQY en lice. Parmi les qualifiés, Voisins

week-end en s'offrant une équipe de R2, Grigny (1-0), tandis que Plaisir (D2) est passé au bout du suspense à Ennery (1-1, 5 tab à 3), club de la même division. Victoire aussi pour Montigny (D2), mais sur un score fleuve (7-2), face à Malakoff (D3). En revanche, du côté des vaincus, le petit poucet magnycois (D4) a été anéanti

à domicile sur le score à peine

croyable de... 12-1, contre Arpa-

jon (D2). Lourde défaite aussi

(D1) a signé la performance du

pour Guyancourt (D2), battu 3-0 chez lui par Issy (R2).

Match arrêté pour Élancourt

Le match Neuilly (D1)-Élancourt (D2) a lui été arrêté suite à une altercation. Les Clayes et Villepreux, tous deux en D3, avaient eux déjà été sortis au 1er tour. Pour les clubs encore en lice, rendez-vous le 19 septembre pour le 3^e tour. ■

Tennis Le tournoi de Plaisir commence le 13 septembre

Le tournoi de Plaisir, organisé chaque année sur les courts indoor du Tennis club de Plaisir, se déroulera pour cette édition 2021 du 13 au 19 septembre. Ce tournoi masculin semi-professionnel est le troisième plus important en Île-de-France derrière les très prestigieux Bercy et bien sûr Roland-Garros. Il s'agit d'un tournoi Future qui dispose d'un prize money de 25 000 dollars et auxquels ont participé certains des plus grands joueurs français par le passé. L'année dernière, c'était le Néerlandais Igor Sijsling qui avait triomphé. ■

Course à pied Inscriptions en cours pour la Crossroad de Coignières

La Crossroad de Coignières fête cette année sa 3e édition. Elle se déroulera le 19 septembre. « Plusieurs formats et des nouveautés sont proposés pour cette nouvelle édition », indique le Cap Coignières, club organisateur. Ainsi, les participants auront le choix entre une course route de 7 km, un trail de 14,1 km, un combiné route + trail de 21,1 km, et une marche de 12 km. Détails et inscriptions sur capcoignieres.fr. ■

Cyclisme

La Fête du vélo de retour ce week-end à Montigny

Le Vélo club Montigny-le-Bretonneux (VCMB) organise du 10 au 12 septembre son édition 2021 de la Fête du vélo, avec à la fois le VTT et le vélo route à l'honneur, sur différents parcours.

Comme chaque année, le Vélo Montigny-le-Bretonneux (VCMB), organise sa traditionnelle Fête du vélo. L'édition 2021 aura lieu du 10 au 12 septembre et permettra de « faire passer aux familles et aux sportifs, aux petits comme aux grands, un agréable weekend au grand air sur le thème du vélo », indique le VCMB dans un communiqué, ajoutant que l'événement rassemble « habituellement près de 1 600 participants ».

Licenciés d'une fédération cycliste ou non, débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes, ils pourront pratiquer le vélo sous différentes formes, que ce soit le VTT avec la 29e édition de la Rando-Raid des Renards du Manet - parcours de 20 à 80 km au choix -, ou le cyclotourisme avec le 35^e rallye du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et des parcours de 25 à 105 km en direction de la Vallée de Chevreuse. Les départs et arrivées de l'ensemble des activités s'effectuent au gymnase Ladoumègue, à Montigny.

Passe sanitaire obligatoire, ainsi que le masque dans toutes les zones de départ et d'arrivée et de ravitaillement. Pour les horaires, le programme détaillé par jour et par parcours, et les inscriptions, rendez-vous sur rando. renardsdumanet.fr et vcmb.fr. Pour le cyclotourisme, les inscriptions sur place sont possibles mais majorées.

Jeux paralympiques

Pas de médaille pour Nantenin Keïta en athlétisme

La Franco-malienne de 36 ans, passée par l'Entente athlétique Saint-Quentin-en-Yvelines, a terminé au pied du podium du 400 m, samedi 4 septembre.

La pire place, celle de la fameuse médaille en chocolat. Nantenin Keïta a terminé 4e du 400 m des Jeux paralympiques de Tokyo, dans la catégorie T13, réservée aux déficients visuels. Après avoir aisément remporté sa série, la Francomalienne de 36 ans, passée par l'Entente athlétique Saint-Quentin-en-Yvelines, a signé en finale son meilleur temps de la saison en 57"17, sur une distance dont elle était tenante du titre. Insuffisant pour terminer sur le podium, l'or revenant à l'athlète d'Azerbaïdjan Lamiya Valiyeva, devant l'Espagnole Adiaratou Iglesias Forneiro (argent) et l'Américaine Kym Crosby (bronze). Souffrant d'albinisme, ce qui l'a rendue malvoyante, elle ne s'offrira pas une ultime breloque pour ses derniers Jeux, après l'argent et le bronze de Pékin, le bronze de Londres et l'or de Rio.

Elle ne contribuera pas cette fois à la moisson de médailles de la France, qui revient de Tokyo avec 54 breloques, soit beaucoup plus que l'objectif fixé de 35 médailles, et figure à la 14^e place d'un classement des médailles dominé par la Chine. Quant à l'Élancourtoise Cécile Saboureau (paratriathlon), elle était qualifiée pour ces Jeux paralympiques mais a dû déclarer forfait après avoir percuté un camion à l'entraînement le 30 juillet. ■





DU 7 AU 18 SEPTEMBRE 2021

VOS SUPER POUVOIRS POUVOIRS POUVOIRS

TOUT POUR LE FAIRE RONRONNER

-50%
SUR LE 2º PRODUIT
ACHETÉ

0/

SUR LE 2^e PRODUIT ACHETÉ



Save urs préservées

Save urs préservées

Ly Cycat

Les Les Croquettes

au Bœuf*
au Poulet*
aux Légumes*

Les Croquettes

Les Croquettes

Les Croquettes

Aux Légumes*

Les Croquettes

Aux Légumes*

-50%
SUR LE 2º PRODUIT
ACHETÉ



1ER PRODUIT

1€,72
2^E PRODUIT

PRODUIT

PRODUIT

€
,55

-68% SUR LE 2° PRODUIT ACHETÉ

SACHETS POUR CHAT «PURINA ONE»

Spécial chat stérilisé poulet/bœuf, Spécial chat d'intérieur thon/veau ou Spécial pelage & boules de poils poulet/saumon. 4 x 85 g (340 g). Le kg: 5,06€. Par 2 (680 g): 2,27€ au lieu de 3,44€. Le kg: 3,34€. 1ER PRODUIT

2€,39

1€

-50% SUR LE 2° PRODUIT ACHETÉ

CROQUETTES POUR CHAT «LYCAT»*

Disponible au même prix en variété spécial pour chatons, bœuf/foie/légumes, lapin/volaille, poulet/dinde/canard/olive. 2 kg. Le kg: 1,20€. Par 2 (4 kg): 3,58€ au lieu de 4,78€. Le kg: 0,90€.

1ER PRODUIT

2€,68

2^E PRODU

1€,34

-50% SUR LE 2° PRODUIT ACHETÉ

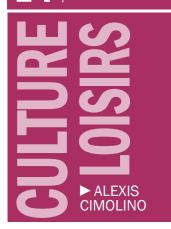
LITIÈRE COMPACTE AGGLOMÉRANTE «TOUS MES AMIS»

Entretien facile et rapide. Parfumée. Haute absorption. Économique à l'emploi. 4 L. Le L : 0,67 €. Par 2 (8 L) : 4,02 € au lieu de 5,36 €.

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

* Marque «Lycat» ou «Tous mes amis» en fonction des stocks disponibles. Les produits bénéficiant d'une offre «-50% et/ou -68% sur le 2º produit acheté» sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : [ALLO ELLECIEITO 19 69 32 42 52]. Du lundi au samedi de 8h30 à 19h, sauf les jours fériés, et de 8h30 à 18h, les veilles de jours fériés.

. 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.



Maurepas Un village pour replonger au Moyen Âge tout le week-end

Les 11 et 12 septembre, le village médiéval fera son retour à Maurepas. Intitulé Maurepas au temps du Moyen Âge, ce rendez-vous organisé par la municipalité et les associations Les Regrattiers d'histoire et Maurepas d'hier et d'aujourd'hui a lieu tous les ans à la ferme de Maurepas. Comme l'année dernière, l'ombre du Covid planera sur l'événement puisque le passe sanitaire sera obligatoire. Sur place, le public pourra flâner autour des échoppes médiévales, admirer des reconstitutions historiques, s'essayer à des activités manuelles d'époque ainsi qu'à des jeux en bois et du chamboultout, ou encore se promener à poney. Programme complet sur maurepas.fr. ■

Les Clayes-sous-Bois

Un opéra et ballet classique projeté sur grand écran au parc de Diane

Opéra d'été revient pour une 3e édition jusqu'au 25 septembre. Cet événement, organisé par le Département, consiste en la projection gratuite sur grand écran, dans 12 communes yvelinoises, d'opéras et ballets classiques, dans le but de « démocratiser l'accès au répertoire classique par la gratuité et la proximité », indique le conseil départemental dans un communiqué. Comme l'année dernière, Les Clayes-sous-Bois accueille une représentation. Le Songe d'une nuit d'été, adapté de William Shakespeare, sera projeté au parc de Diane le 11 septembre au soir. Passe sanitaire obligatoire. Détails sur sortir-yvelines.fr. ■

Voisins La musique classique de retour au parc de la Croix du bois

Comme chaque année, Musique au parc se tient au parc de la Croix du bois, à Voisins-le-Bretonneux. L'événement est programmé cette année le 12 septembre. L'association Les Solistes de Versailles se produira lors de deux concerts classiques. À 15 h, ils interpréteront l'œuvre Babar du compositeur Francis Poulenc. À 17 h, ils reprendront des œuvres de Fauré, Ravel, Paganini et Sarasate, sur le thème « couleurs espagnoles ». Gratuit, accès libre, mais passe sanitaire exigé. ■

Élancourt Coup d'envoi ce samedi pour la nouvelle saison au Prisme et à la Commanderie

Les deux sites culturels élancourtois retrouvent leurs spectateurs à l'occasion de leur lancement de saison 2021-2022 ce samedi 11 septembre.

L'heure de la rentrée a sonné pour de nombreux sites culturels de Saint-Quentin-en-Yvelines. À Élancourt, les deux lieux phares dans ce domaine, le Prisme et la Commanderie, lancent leur programmation 2021-2022 ce samedi 11 septembre. Pour le premier cité, le moment était particulièrement attendu étant donné que la saison dernière, la commune d'Élancourt avait décidé de ne pas y organiser de programmation culturelle en raison de la crise sanitaire : la programmation devait initialement y commencer en janvier 2021, mais les différentes restrictions et notamment les fermetures d'établissements recevant du public avaient mis un terme à tout espoir de spectacle en 2020-2021 au Prisme. Plus aucun spectacle n'y a donc été proposé au public depuis le début de la crise sanitaire, soit un an et

Au Prisme, 36 dates programmées

Autant dire que l'attente sera forte lorsque Anne Paceo montera sur scène, à 20 h 30 ce samedi, à l'occasion de la soirée de lancement. Une artiste qui était d'ailleurs programmée lors de cette fameuse saison 2019-2020 où tout s'est brusquement arrêté. Ce ne fut donc que partie remise puisqu'elle présentera



Le Prisme proposera théâtre, musique et humour donc, danse ou encore cirque, tandis qu'à la Commanderie l'habituel Welcome donnera le coup d'envoi d'une

son dernier album Bright Shadows, où se mêlent « pop bleutée, soul veloutée, salves électriques, subtils motifs minimalistes et même quelques effluves ouest-africaines », peut-on lire sur le site internet de la batteuse-compositrice, six albums et deux victoires de la musique au compteur. Pour ce concert inaugural de la saison, les billets sont à réserver sur kiosq.sqy. fr aux prix de 18 euros (tarif réduit) ou 20 euros (plein tarif).

Un concert, suivi de la pièce de théâtre An Irish Story, de la compagnie Innisfree, le 14 septembre, qui donnera le ton d'une programmation riche de 36 représentations. Parmi elles, la présence de têtes d'affiche comme Marc Lavoine le 1^{er} octobre, Kimberose le 21 octobre ou encore Julien Clerc le 7 avril pour ce qui est de la musique, mais aussi les humoristes Bérangère Krief le 15 décembre et Mathieu Madénian le 28 janvier dans des seuls en scène, et également les trios Bruno Solo-Mélanie Page-Julien Boisselier dans la pièce Dix ans après, le 11 décembre, et Kad Merad-Claudia Tagbo-Lionel Abelanski dans Amis, le 12 février. Deux pièces écrites par David Foenkinos, plus connu pour ses romans mais qui s'est également mis à l'écriture théâtrale durant sa

Théâtre, musique et humour donc, mais également danse, cirque et bien sûr une programmation jeune public. « Un condensé de bonne humeur et de positivité pour rythmer ces retrouvailles tant attendues », résume le Prisme sur son site internet. Il devrait donc y en avoir pour tous les goûts cette saison dans la salle élancourtoise. Le programme complet est à retrouver sur leprisme.elancourt.fr.

À La Commanderie, jonglerie, mentalisme, danse et sciences au menu

Le même jour et dans la même ville, ce sera également parti pour la programmation 2021-2022 de la Commanderie. Une saison qui commence avec l'annuel Welcome ce samedi de 17 h à minuit, l'habituel rendez-vous inaugural du site. Une fin de journée et une soirée festives seront proposées pour l'occasion avec des expos photos ou encore des performances artistiques. Pour donner le top départ d'une saison où les temps forts ne tarderont pas à arriver, à commencer par les Journées du patrimoine dès le weekend suivant, la représentation finale du projet dansé Made in SQY le 19 septembre, la Nuit blanche le 2 octobre, le Village des Sciences les 9 et 10 octobre, le Noël décalé du 1er au 12 décembre, et des spectacles de jonglerie, de mentalisme, de danse, un concert littéraire, des expositions, des rencontres avec des artistes et des scientifiques, ainsi que des ateliers en tous genres tout au long de la saison. Programme complet sur lacommanderie.sqy.fr. ■

Montigny Une soirée pour inaugurer la saison au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ce vendredi

L'établissement organise une grande soirée ce vendredi 10 septembre afin de donner un avant-goût d'une saison riche de près de 70 dates.

C'est reparti pour un tour au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montignyle-Bretonneux. Ou plutôt pour une nouvelle saison. Pour fêter ça, le théâtre organise une grande soirée d'ouverture le 10 septembre (gratuit, sur réservation), qui commencera à 18 h avec le vernissage de l'exposition anima (ex)musica, suivie à 19 h de la présentation des spectacles de la saison, puis à 21 h de la représentation en plein air de Résiste. Cette dernière, qui aura lieu quai François Truffaut, est un numéro de funambule de la compagnie Les Filles du renard pâle. Cette représentation se tient aussi dans le cadre des Escapades, série de spectacles hors les murs organisée par le théâtre depuis le

26 juin, et qui s'était interrompue pendant l'été.

Hoshi pour un retour au bercail le 8 octobre

Elle se poursuit donc, avant le retour des spectacles au théâtre, prévu le 24 septembre avec le concert du duo Birds on a wire, composé de Dom La Nena et Rosemary Standley. Au total, près de 70 dates (en comptant le hors les murs), avec notamment des têtes d'affiche comme Hoshi, artiste originaire de Montigny, révélée par un premier album devenu double disque de platine, un second disque d'or, et qui se produira au TSQY le 8 octobre. Programmation complète et réservations sur theatresqy.org et 01 30 96 99 00. ■

Maurepas À l'espace Camus, la saison commence ce samedi

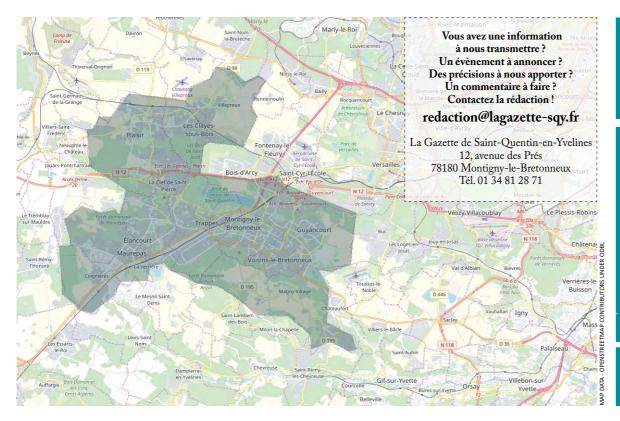
Une vingtaine de dates animeront cette saison qui s'ouvre le 11 septembre en musique avec le trio Adrian Clark et se poursuivra avec à la fois concerts, humour, théâtre et bien d'autres types de représentations.

Jour de lancement de saison samedi 11 septembre avec l'ouverture de la programmation culturelle dans plusieurs villes de SQY, dont Maurepas. À l'espace Camus, c'est grammés la saison dernière qui le trio Adrian Clark qui inaugure- devait commencer juste après l'enra 2021-2022 en musique, à partir de 20 h 30. Ce groupe composé de la chanteuse jazz Sandrine Conry, du batteur David Pouradier Duteil et de l'organiste Damien Argentier s'est déjà produit dans les environs, notamment à Coignières il y a trois ans. Ce sera donc cette fois à Maurepas que les trois artistes monteront sur scène, avec leurs créations faites de standards du jazz revisités ou encore de reprises de pop des années 70 à nos jours. Entrée libre sur réservation. À suivre durant le reste de la saison, une vingtaine de dates, dont certaines avec des têtes

d'affiches comme Les Vamps le 20 novembre et Jean-Luc Lemoine le 4 décembre. Ces deux derniers étaient d'ailleurs initialement protrée en vigueur du deuxième confinement, et qui n'a donc jamais pu

Le mentaliste Viktor Vincent à suivre, Les Vamps et Jean-Luc Lemoine en tête d'affiche

Au même titre que le mentaliste Viktor Vincent, qui se produira le 18 septembre dans un seul en scène « qui repousse une nouvelle fois les limites de son art », indique le programme de la manifestation. Détails et réservations au 01 30 66 55 10. ■



La_Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Damien Guimier damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture : **Alexis Cimolino**

alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :

Farah Sadallah farah.sadallah@lagazette-sqy.fi

Directeur de la publication, éditeur :

Lahbib Eddaouidi le@lagazette-yvelines.fr

Publicité:

Lahbib Eddaouidi pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique:

Mélanie Carvalho melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur: Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 09-2021 - Edité par *La Gazette de* Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.



SUDOKU: niveau moyen

	2			9		8		4
1		3	8	5			2	
	4	8		6				
				8	5		9	
	1		7	3			5	
	5	4			2	7		3
	8	6		4				
		7		2	8	1		
5	3		6				4	8

SUDOKU: niveau difficile

	8							
2			3	5	8	တ		
1						8	3	
		8						
	1	2		6	4			3
	3							8
				8	6		2	
	7				2		8	9
8				1				4

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°140 du 31 août 2021:

3	6	1	8	2	4	7	9	5
2	5	7	3	6	9	8	1	4
8	9	4	1	7	5	2	3	6
7	3	2	5	8	1	6	4	9
5	8	6	4	9	7	1	2	3
4	1	9	6	3	2	5	8	7
6	4	8	7	1	3	9	5	2
9	7	3	2	5	8	4	6	1
1	2	5	9	4	6	3	7	8

1	3	9	7	4	2	8	5	6
2	8	6	5	3	9	4	7	1
7	4	5	1	6	8	2	9	3
8	2	7	3	1	6	5	4	9
9	6	4	2	7	5	1	3	8
5	1	3	9	8	4	6	2	7
6	9	8	4	5	7	3	1	2
3	5	2	8	9	1	7	6	4
4	7	1	6	2	3	9	8	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales



En 2021, profitez d'une Visibilité

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact: pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



LANCEMENT samedi 11 septembre

WELCOME MAN DERIE

SAISON CULTURELLE
2021 > 2022

Route de Dampierre, CD 58, 78990 Élancourt

Infos et résa : lacommanderie.sqy.fr / kiosq.sqy.fr

01 39 44 54 00